

Administration Communale d'Etterbeek

Service Financier



02/627.25.08



02/627.25.10



olivier.loix@etterbeek.be

A TOUS CEUX QUE CELA PEUT CONCERNER

Définition des fonctions et procuration générale donnée à Euro Parking Collection.

Définitions des fonctions

Nous, Administration Communale d'Etterbeek, confirmons que nous avons confié notre fonction de suivi, d'envoi de lettres de rappel, et d'encaissement des taxes de parking non payées pour des véhicules immatriculés à l'étranger à Euro Parking Collection Plc, 10 Tiller Road, London E 14 8PX par contrat certifié conforme.

Remarque !

Euro Parking Collection agit en notre nom, la responsabilité finale incombe cependant à l'Administration Communale d'Etterbeek. Nous confirmons aussi que ce mandat donne le droit de transférer ces fonctions à Euro Parking Collection selon les lois du pays (nom du pays).

Procuration Générale

Par la présente, nous donnons à Euro Parking Collection (adresse ci-dessus) la procuration générale et mandat pour agir dans ces affaires (voir description des définitions de fonction).

Euro Parking Collection en notre nom a l'autorisation d'intenter les actions en justice estimées nécessaires pour activer "l'infraction au règlement de stationnement".

Ceci inclut d'être notre délégué pour ester en justice. Euro Parking Collection a aussi le droit de choisir un avocat.

Cette procuration est valable jusqu'à nouvel avis.

Olivier LOIX
Receveur Communal f.f.